

- ↳ Au nom de la liberté...  
C'est la profession de foi que nous entendons réaffirmer avec détermination.
- ↳ Il est grand temps de rappeler combien notre message de liberté repose sur une exigence politique fondamentale: celle de rendre l'homme maître de son destin.
- ↳ Il faut plus que jamais défendre une vision de la société qui considère les individus comme des citoyens engagés, solidaires et responsables plutôt que comme des sujets dépendants ou asservis.

# Au nom de la

*liberté*

---

Valeurs et engagements réformateurs

---



## Au nom de votre liberté

La liberté ne se vit que dans une société où chacun a sa place et dispose de tous les atouts pour réussir.

Cette constante de notre action est développée dans ce fascicule, qui a pour but d'expliquer, simplement, la philosophie qui guide le Mouvement Réformateur.

Trop souvent, le citoyen se perd dans des thématiques de campagne sans toujours percevoir la réflexion fondamentale qui oriente nos positions.

Il nous a semblé primordial de rédiger ce document afin de mieux nous faire comprendre du citoyen. Tant il est vrai

que la complexification des institutions et des discours désoriente sa perception de la vie politique. C'est dans ce souci que cet outil est mis à votre disposition aujourd'hui. Ainsi, vous saurez clairement qui nous sommes.

Nous avons souhaité que nos mandataires et nos responsables intensifient leurs contacts, renforcent leurs actions et soient en permanence à votre disposition. Pour pouvoir se parler plus facilement, il faut se connaître.

Nous restons attentifs à toutes les suggestions que vous formulerez. N'hésitez pas à engager le dialogue avec nous.

Ensemble, nous pouvons construire une société plus harmonieuse et plus juste. Au nom de la liberté.

Antoine DUQUESNE  
Ministre d'Etat  
Président du Mouvement  
Réformateur

Louis MICHEL  
Vice-Premier Ministre  
Ministre des Affaires étrangères  
Chef de file gouvernemental

# Notre action politique repose sur un principe inaliénable : la LIBERTE

- **La liberté de pensée et d'expression est le moteur du progrès, de la connaissance, de la science et de la civilisation.**
- **Le droit à la différence, à l'intelligence critique ainsi qu'au débat politique contradictoire est une condition essentielle de la liberté. Le libéralisme garantit la pluralité des opinions religieuses, politiques, philosophiques...**
- **Le libéralisme est la doctrine politique qui concilie liberté et organisation sociale. Il rassemble sur les valeurs humanistes.**

Cela implique le libre choix du mode de vie familial, de l'école, du médecin, des associations, des médias, des loisirs, du mode de transport, ... Cela implique également qu'un Etat indépendant et démocratique se protège et protège ses concitoyens des menaces et comportements qui portent atteintes aux libertés.

## Trop d'Etat nuit à la liberté de l'individu

- **Le libéralisme n'est pas contre l'Etat, il est contre " l'Etat envahissant " qui au mieux fait des citoyens des assistés et au pire entrave les libertés nécessaires à la prise de responsabilité personnelle et à la création des moyens de la prospérité pour tous.**
- **Le libéralisme est pour un " Juste Etat " qui assume pleinement, avec justice et équité, ses missions démocratiques et politiques au mieux des intérêts de tous les citoyens et dans le respect des libertés individuelles.**

L'Etat est le garant de l'intérêt général. Il doit assurer la sécurité intérieure et extérieure du pays; il doit maintenir l'ordre public, à la fois par une politique de prévention mais également par des mesures répressives adéquates; il doit promouvoir un environnement économique favorable à l'emploi et à la croissance; il doit renforcer les liens de solidarité interpersonnelle; il doit défendre l'accès au savoir, à la culture, à la citoyenneté et il doit préserver l'environnement naturel. Il doit assurer l'égalité des chances et la justice sociale.

## Le débat politique est le cœur de la démocratie

- **Le seul système politique qui garantisse les droits et libertés des citoyens est la démocratie fondée sur des institutions parlementaires élues au suffrage universel.**
- **Entre une population dûment informée et les institutions, la relation doit être constante et la plus directe possible.**

Ainsi, le Mouvement Réformateur inscrit le débat contradictoire au centre de la citoyenneté, dans la tolérance, mais aussi dans la différence. La consultation des citoyens sur les grands choix de société, l'élection directe du bourgmestre, l'instauration d'un scrutin majoritaire à deux tours, l'alternance linguistique du Premier Ministre, les référendums d'initiative populaire sont autant de revendications du Mouvement Réformateur.

## Pas de liberté sans sécurité et accès à la justice pour tous

- **Rendre la Justice, garantir la sécurité des personnes et des biens sont les missions premières de l'Etat.**
- **L'indépendance de la magistrature protège le citoyen de l'arbitraire du pouvoir. L'excellence et le pluralisme dans l'accès à ces fonctions sont garants de cette indépendance.**
- **La séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire est une garantie fondamentale de la démocratie. L'équilibre de l'Etat est fondé sur l'articulation harmonieuse de ces trois pouvoirs distincts.**

Ainsi, afin que les droits des personnes soient réellement assurés, l'accès à la Justice ne doit être entravé ni par le coût, ni par la lenteur, ni par la complexité du système. Les relations entre les citoyens et la Justice doivent se vivre dans de hautes conditions d'humanité, qui se traduisent principalement par des garanties équilibrées au bénéfice de toutes les parties. Ainsi, le droit des victimes doit être mieux garanti.

Garantir l'ordre public, protéger les plus faibles, arbitrer les litiges, lutter contre des formes de criminalité de plus en plus complexes exige des moyens humains et matériels appropriés.

## La liberté commence par le droit à la dignité

- **Le projet libéral concrétise le droit à une vie conforme à la dignité humaine au sens défini par la Convention de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales du 4 novembre 1950.**
- **Cela signifie en clair : le droit au travail, à une rémunération équitable, à la sécurité sociale, à un logement décent, à un environnement sain et à l'épanouissement culturel et social.**

Le libéralisme garantit l'égalité des chances et favorise la réalisation des qualités propres à chacun, quelle que soit son origine sociale et quelle que soit son appartenance philosophique ou religieuse.

## Une école du mérite et de l'excellence pour tous

- **Le combat pour le mérite et l'excellence hisse l'individu à son plus haut niveau de performance personnelle et ce faisant, il assure à la société son développement et sa prospérité.**
- **A l'inverse d'un individualisme élitiste, ce combat est au cœur du projet libéral car la solidarité se fonde sur ce que chacun apporte de lui-même au bien commun.**

Ainsi, le parcours scolaire dans son ensemble doit viser une pédagogie de l'épanouissement donnant à chaque enfant le maximum de moyens pour développer ses aptitudes personnelles. L'enseignement secondaire doit se hisser au niveau des exigences qu'imposent les études supérieures. Les Universités et les Hautes Ecoles doivent renforcer, par la recherche fondamentale et appliquée, notre capacité d'innovation. Revaloriser la formation technique et professionnelle, notamment par le partenariat école-entreprise est une condition du progrès, qui permet de lutter efficacement contre l'exclusion sociale. La neutralité de l'enseignement inscrite dans la Constitution doit être défendue à tous les niveaux. La formation extrascolaire et l'accès à la culture doivent être une priorité. L'apprentissage des langues est un facteur incomparable d'ouverture sur les autres et d'insertion professionnelle.

## La liberté ne vaut que solidaire et responsable

- **Le libéralisme est par essence social. Opposé à tout clientélisme, le libéralisme ambitionne de lutter contre la pauvreté, les handicaps, le délaissement, l'exclusion, la détresse afin de garantir à chacun la capacité de mener une vie digne, libre et responsable.**
- **La redistribution doit être équitable. Plutôt la solidarité que la dépendance. Plutôt des citoyens engagés que des sujets.**

Ainsi, les menaces qui pèsent sur le financement de la sécurité sociale appellent un nouveau contrat social fondé sur la responsabilisation effective des opérateurs intermédiaires, sur la responsabilisation personnelle de bénéficiaires et sur la solidarité contributive des différents types de revenus. L'exercice libéral de la médecine suppose le libre choix du médecin par le patient, la liberté thérapeutique et diagnostique, la responsabilité éthique et déontologique, ainsi que la protection de la vie privée. Il ne peut être question d'une médecine "à deux vitesses" ne réservant aux plus démunis qu'une couverture en soins minimum : la solidarité doit être totale lorsque la vie bascule. De même, plutôt que de multiplier les logements sociaux, nous voulons permettre aux locataires de ce type de logement de devenir plus facilement propriétaires de leur bien.

## L'économie au service de l'homme

- **La croissance économique n'est pas un but en soi mais est un moyen au service de l'homme: produire de la richesse doit produire de la liberté, favoriser le progrès collectif, permettre l'épanouissement de chacun.**
- **La liberté d'entreprendre est au cœur du combat libéral. La puissance publique doit se garder de faire ce que l'individu fait mieux qu'elle.**

Ainsi, au système passif d'un Etat envahissant fondé sur l'indemnisation, il faut substituer une dynamique d'insertion sur le marché du travail qui doit considérer les individus comme des citoyens actifs et pas comme des assistés incapables de s'assumer. Pour cela, il faut cesser de vouloir prolonger le passé, mais inventer ce que seront les postes de travail de demain. Ceux-ci, davantage liés à un tissu dense de PME et faisant appel au temps choisi et à la pluriactivité, entraîneront un fort développement des professions indépendantes : artisans, indépendants de plus en plus organisés en réseau, professions libérales, consultants, télétravailleurs... Pour favoriser la reconversion économique de notre pays et lui éviter d'être irrémédiablement distancé, l'Etat doit faire de la recherche scientifique, fondamentale et appliquée, un investissement prioritaire. L'Etat doit créer l'environnement qui incite à la prise d'initiatives, qui encourage la créativité et qui récompense l'effort.

## Pour une éthique de la liberté

- **Le Mouvement Réformateur est pluraliste. Il rassemble, dans l'absolu respect de leur liberté de conscience, croyants et non-croyants.**
- **Les parlementaires libéraux votent en toute liberté sur les questions d'ordre éthique.**

Ainsi, nous avons foi dans le progrès et pensons que la liberté scientifique, forme particulière de la liberté humaine, est la condition de celui-ci. L'Etat ne peut s'immiscer dans les choix privés. Mais le libre-arbitre ne peut ni enfreindre la loi ni porter atteinte à l'intégrité psychique ou physique d'autrui. Ce principe fondamental s'applique particulièrement à l'exploitation des plus faibles.

## La culture, ferment de liberté

- **La puissance créatrice de l'être humain est un point d'ancrage fondamental du libéralisme. Sans cette puissance créatrice, sans liberté d'invention et d'expression, le libéralisme perd tout son sens. Toute œuvre d'art est un symbole de liberté.**
- **Le principe libéral d'universalité, opposé à toute forme d'intégrisme, respecte la pluralité culturelle.**

Ainsi, il faut oser la culture des nouveaux supports d'expression, oser la culture de l'ère post-industrielle. Une ère fondée de plus en plus sur le savoir, l'intelligence et la formation qui seuls permettent d'innover et de créer. C'est une des tâches premières de l'Etat de garantir à tous l'accès au savoir et à l'épanouissement culturel. Les missions de service public assurées par les institutions culturelles sont capitales pour la promotion de nos créateurs : bibliothèques, musées, théâtres, maisons de la culture, musiques, cinémas...

## Environnement : c'est la planète que nous laissons en héritage

- **Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, le développement ne peut plus être conduit en fonction des seuls besoins du présent.**
- **Dès lors, la seule politique de gestion et de préservation de l'environnement est celle du développement durable et de la solidarité entre générations.**
- **La politique de l'environnement doit s'inscrire au cœur des décisions sociales et économiques, assurer la participation de tous et étendre les principes de solidarité et de précaution à la dimension de la planète toute entière.**

Ainsi, une telle politique contient une dynamique solide et une force de mobilisation très large : elle assurera la satisfaction des besoins fondamentaux, l'amélioration du niveau de vie de tous, et une meilleure gestion des écosystèmes pour un avenir plus sûr et plus prospère. Tout en entretenant le cadre de vie et en assurant la sécurité alimentaire, l'agriculture doit axer sa production sur la qualité des produits : un air sain, de l'eau pure, des sols propres et une gestion responsable des déchets.

## Un nouveau contrat fiscal

- **C'est sur l'adhésion à l'impôt que repose le fonctionnement du système démocratique. Une acceptation qui nécessite justice, confiance et respect envers les efforts consentis par les citoyens au bénéfice de l'Etat.**
- **L'impôt doit être équitable. Chaque citoyen doit contribuer en proportion de l'ensemble de ses ressources.**
- **La spéculation articulée sur des mouvements financiers internationaux échappant jusqu'ici aux normes fiscales des Etats doit être taxée. Quant à la fraude fiscale organisée, elle contrevient aux principes démocratiques.**

Ainsi, pour la cohésion même de notre société, les citoyens doivent bénéficier au maximum des fruits de leur travail et de leur épargne.

La restauration de la confiance, la motivation et le dynamisme retrouvés passent par un rééquilibrage de l'impôt.

La poursuite de la réforme fiscale devra favoriser l'effort, l'initiative, le travail, les investissements, les secteurs créateurs d'emplois, ainsi que la Recherche/Développement.

## L'Europe unie, démocratique et forte

- **La solidarité des peuples européens est une garantie de paix et de sécurité. Nous voulons une Europe unie, démocratique et forte.**
- **L'union économique et monétaire est vecteur de croissance économique, laquelle doit se traduire par la création d'emplois.**
- **Pour concilier l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale, avec l'approfondissement de l'Union-européenne, nous plaçons pour une avant garde volontariste regroupant les pays qui participeront à l'Union économique et monétaire. Une politique de défense commune doit soutenir un concept stratégique global européen en renforçant l'OTAN.**
- **Bruxelles est la capitale de l'Europe et le siège des institutions de l'Union.**

Ainsi, pour rendre les institutions européennes plus intelligibles et plus convaincantes pour le citoyen, les résultats de la Convention doivent être traduits dans une constitution. Les institutions doivent être solidifiées pour mieux maîtriser l'élargissement.

## La Belgique internationale et active

- **Les valeurs que sont la démocratie, la liberté, les droits de l'homme et l'Etat de droit sont à promouvoir par une politique internationale de relations économiques, commerciales, culturelles et politiques ainsi que par l'aide au développement.**
- **L'aide aux pays les moins avancés ne peut exprimer une philosophie néo-colonialiste mais doit s'exercer au travers d'un partenariat actif respectueux des populations.**
- **A l'égard des pays occidentaux, la règle de toute politique extérieure est la fidélité à nos alliances : l'Union européenne, le Benelux, l'Union de l'Europe occidentale, l'OTAN, l'OSCE...**
- **La philosophie qui régit notre politique extérieure est le multilatéralisme.**

Ainsi, les décisions prises à ces niveaux de diplomatie multilatérale engagent la Belgique. Au-delà, nos relations bilatérales doivent être ciblées et renforcées quand elles confèrent une influence significative pour notre pays. A cette fin, la Belgique doit prioritairement miser sur ses points forts comme par exemple la politique en Afrique centrale.

## Francophones : l'union fait la force

- **La Communauté française est garante de l'unité francophone, avec des Régions wallonne et bruxelloise fortes, constituant ensemble un espace francophone culturel et économique.**
- **Elle est le pouvoir politique qui organise la solidarité, la cogestion des intérêts communs de la Wallonie et de Bruxelles.**
- **Parler une même langue, c'est partager un destin commun. Celui des francophones est de parler la langue des droits de l'homme, de l'optimisme et de la liberté.**

Ainsi, les libéraux entendent redéfinir les compétences des différents niveaux de pouvoir à l'intérieur de cet espace francophone. La réalité francophone n'est pas limitée par des frontières territoriales mais est fondée sur la solidarité des francophones de Wallonie, de Bruxelles, de la périphérie bruxelloise et des Fourons. Cette solidarité se concrétise à travers les matières communes aux Régions: économie, emploi, mobilité, aménagement du territoire, environnement, relations internationales, ... Elle s'affirme par une langue, une culture, un enseignement et un projet social communs à tous les francophones.



Editeur responsable :  
F. Burstin • MR  
rue de Naples, 39-41 • 1050 Bruxelles  
site : [www.mr.be](http://www.mr.be)